

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-323/SG/FP infligeant un avertissement à un infirmier du corps territorial de la Santé Publique (M. Mohamed Abdou Farada).

n° 74-323/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 février 1974

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1974

Date du numéro
10 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

Un avertissement est infligé à M. Mohamed Abdou Hardda infirmier stagiaire du corps territorial de la Santé publique en service à l'Hôpital Peltier (pavillon Guibert-Germain, rez-de chaussée), pour absence non motivée de la matinée du 26 janvier 1974.